



SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud

Mél. : <contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu.wf>



Compte-rendu du CTS n°2 du 21 juillet 2020

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

M^{me} Régine Constant, secrétaire générale

Membres du CTS, représentants des personnels

M^{me} Cynthia Joubert (FSU), remplaçante

M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire

M. Sosefo Tuihoa (UTFO), titulaire

M. Charles Fakailo (UTFO), titulaire

Experts désignés par l'administration

M^{me} Siakuvasa Talaha, cheffe du service des examens et concours

M. Alexandre Esmaeli, chef du service de la formation continue

Début de la réunion à 14h 35

En préambule, les représentants de la FSU rappelle que le Comité Technique Spécial est une instance clef qui gère notamment l'organisation et de fonctionnement des établissements, la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences et les orientations en matière de politique éducative sur le territoire. Les réunions trimestrielles du CTS sont planifiées et fixées à l'année. Aussi, les représentants de la FSU acceptent difficilement que de nombreux représentants du Vice rectorat dont le Vice-recteur, le directeur du second degré et la cheffe des ressources humaines soient absents pour ce CTS car en déplacement sur Futuna. La FSU ne remet pas en cause la pertinence des déplacements des représentants du vice rectorat sur Futuna mais estiment que ce déplacement aurait du se faire à un autre moment. Pour la FSU, ces absences montrent un refus du dialogue social. De plus, il est inacceptable qu'aucune information sur l'absence de M. le Vice-recteur pour ce CTS n'ait été transmise aux représentants syndicaux. Pour la FSU, il s'agit d'une marque évidente d'irrespect à l'égard des représentants syndicaux.

I) Adoption des PV du 21 avril 2020

Vote : 4 pour.

- Pv du 11/03/2020

La FSU rappelle que le PV du CTS du 11 mars 2020 avait été rejeté par les élus du CTS. Pour rappel la FSU avait demandé que soient rajoutés les remarques et commentaires faits par M. le Vice-recteur en réponse à la question diverse sur les discriminations envers les représentants syndicaux.

La FSU indique qu'un PV rejeté doit être retravaillé et représenté lors de la prochaine réunion du CTS.

II) Bilan des sanitaires des EPNE

Mme la secrétaire générale fait lecture des remontées faites par chaque établissement concernant l'état des sanitaires de leurs structures. La FSU estime que cette lecture est trop fastidieuse et demande qu'un tableau synthétique soit établi avec les travaux à effectuer. La FSU insiste aussi sur l'importance du matériel (savon, serviettes pour s'essuyer) qui doit être mis à disposition en cette période de pandémie.

Mme la secrétaire générale reconnaît que les travaux dans les sanitaires ne seront pas prioritaires car le vice rectorat priorise les travaux liés à la sécurité.

III) Organisation pédagogique

a) Examens et concours

-Mme la cheffe du service des examens et concours présente les taux de réussite aux examens de la session 2019. Par rapport à 2018, tous les pourcentages sont en augmentation sauf pour les baccalauréats professionnels. Les taux de réussite au bac général (98%) et au DNB (92 %) sont remarquables dans tous les sens du terme.

- Pour le baccalauréat et le DNB 2019, le décret du 27 mai 2020 acte des modalités de passation des épreuves de façon classique sans recours au contrôle continu comme en métropole. Pour le second groupe d'épreuve du baccalauréat, la liste des enseignants convoqués a été modifiée à la marge suite aux départs définitifs de deux enseignants sur les vols du 14 et du 16 décembre. Deux autres enseignants volontaires ont été convoqués en histoire géographie et en maths/sciences.

b) Manuels scolaires

Un recensement des manuels disponibles est actuellement en cours dans les établissements et une projection des manuels nécessaires en 2021 sera établie. En cas de nécessité, le ministère sera sollicité pour le financement car la subvention de l'assemblée territoriale est insuffisante.

IV) Gestion des personnels

a) Bilan intermédiaire des formations

Monsieur le chef du service de la formation continue indique qu'à cause de la situation de pandémie toutes les formations nécessitant un intervenant extérieur ont été annulées. Il s'agit notamment des formations dispensées par le corps d'inspection. Dans quelques disciplines la mise en place de visioconférences doit palier ces manques. Le calendrier des formations dispensées par des intervenants locaux est pour l'instant respecté.

b) Rendez-vous de carrière

Un arrêté en date du 13 mai 2020 précise que les RDV de carrière peuvent être réalisés jusqu'au terme de l'année civile 2020. Le compte rendu de ces RDV doit être établi au plus tard pour le 15 janvier 2021. Aussi, le vice rectorat reviendra vers les 8 collègues qui devaient être visités pour leur indiquer la date du rendez-vous de carrière. Mme la secrétaire générale indique que selon toute vraisemblance ces RDV interviendront entre septembre et décembre.

c) Départs définitifs et nouveaux.

Les départs définitifs concernent 17 enseignants, 33 personnes avec les membres de la famille. Ils seront répartis sur les vols du 14 et 16 décembre.

V) Questions diverses

Questions FSU/SNES. (Pas de questions posées par FO)

I) Pédagogie

1) Gestion des E3C

Comment sera gérée l'organisation des E3C sur le territoire de Wallis-et-Futuna ?

Les représentants de la FSU soulignent les difficultés rencontrées pour la correction des copies des épreuves des E3C. En raison de l'absence des outils et des applications informatiques de base (SIECLE pour la base élève, IMAGIN pour la gestion des copies et la désignation des correcteurs) un croisement des corrections avec la Nouvelle Calédonie est impossible. Le service informatique de Nouvelle Calédonie ne peut mettre en place une solution de contournement car ces outils informatiques sont indispensables. Wallis-et-Futuna est la seule académie à ne pas posséder ces applications et la récente et très médiatique campagne à Futuna d'inscription des élèves dans SIECLE semble très tardive et ne résoudra pas les soucis de gestion des E3C. L'administration du lycée semble s'orienter vers une correction à l'interne pour les E3C. Mme la secrétaire générale semble découvrir ces difficultés de gestion et en prend note.

2) Parcoursup

Peut-on avoir un bilan des affectations parcoursup de cette année ?

Mme la secrétaire générale indique que 147 élèves devaient s'inscrire sur Parcoursup. Actuellement, 54 élèves titulaires du Bac n'ont obtenu aucune poursuite d'étude via Parcoursup. Pour la FSU, ce chiffre qui représente quasiment 1/3 des élèves n'est pas acceptable. Les représentants de la FSU signalent que de très bons élèves ayant obtenu une mention TB au baccalauréat n'ont pas obtenu leur premier vœu. Une explication, avancée par la FSU, est peut-être que les élèves de Wallis-et-Futuna ne peuvent prétendre à la bonification accordée aux élèves qui demandent une poursuite d'étude dans l'académie où ils ont passé leur bac. La FSU demande donc au vice rectorat de faire les démarches ministérielles nécessaires afin de gommer cette iniquité.

II) Gestion des personnels

3) Renouvellement

Peut-on connaître le nombre de collègues qui ont sollicité un deuxième contrat et qui n'ont pas été renouvelés ?

Mme la secrétaire générale indique que les formulaires de demande de renouvellement ont bien été adressés aux professeurs concernés mais que les dossiers n'ont pas encore été traités. Les représentants de la FSU sont surpris par cette annonce et ils signalent qu'un enseignant s'est déjà vu signifier son non renouvellement suite à une entrevue avec le vice-recteur. Mme la secrétaire générale signale qu'il s'agit d'un cas particulier. Pour la FSU, il n'y a pas de cas particulier mais des enseignants qu'il faut traiter avec respect.

4) Mouvement des enseignants pour la rentrée 2021

*Le Vice-rectorat a-t-il élaboré une projection concernant les postes enseignants pour la prochaine rentrée ?
Des mesures de carte scolaire ou de relocalisation des postes vont-elles impacter le service d'enseignants ?
Quand seront communiqués les postes libérés et ceux qui sont proposés au mouvement ?*

Mme la secrétaire générale indique que le vice rectorat attend la tenue de tous les CA dans tous les établissements avant de communiquer sur les postes mis au mouvement et sur les suppressions de postes. La FSU demande à ce que les syndicats soient conviés à une réunion d'information avec le vice-recteur et le directeur du second degré pour faire le point sur ce mouvement. La FSU indique aussi l'importance de l'humain dans la gestion des fermetures de postes qui peuvent déboucher sur des mesures de cartes scolaires. La FSU profite de cette question diverse pour alerter le vice rectorat sur la gestion autocratique de certains chefs d'établissement qui gèrent la DGH sans concertation avec les enseignants. La FSU rappelle que la réunion d'une commission permanente est obligatoire avant le CA actant de la répartition de la DGH. Les conseils pédagogiques ont également pour vocation de mettre en place un échange sur la répartition des moyens et ne doivent pas se limiter à la projection d'un tableau actant des décisions unilatérales du chef d'établissement sur le TRMD.

5) Mouvement des infirmiers scolaires

Les 3 postes d'infirmiers scolaires mis au mouvement pour une affectation au mois d'août ont-ils été pourvus ?

Selon Mme la secrétaire générale ces 3 postes ont été pourvus.

6) Gestion de l'intérim du poste de direction au collège de Te'esi

Comment sera dirigé le collège de Te'esi pendant les 15 jours situés entre le départ de la principale actuelle et la prise de fonction après quatorzaine de la nouvelle cheffe d'établissement ?

Mme la secrétaire générale informe du départ définitif de la principale actuelle le 25 juillet et de l'arrivée de la nouvelle principale le 3 août. Cette dernière sera soumise à quatorzaine et prendra donc ses fonctions après le 15 août. Selon Mme la secrétaire générale l'intérim sera assuré par le gestionnaire actuel qui a, selon elle, statut de principal adjoint.

La FSU estime que la meilleure solution serait de confier cet intérim à une personne extérieure de l'établissement.

Pour finir, la FSU souhaite échanger sur le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19. L'article 10 de ce décret indique que « **sont interdits**, sauf s'ils sont fondés sur un motif impérieux d'ordre personnel ou familial, un motif de santé relevant de l'urgence ou un motif professionnel ne pouvant être différé, les déplacements de personnes par transport public aérien entre, d'une part, la Guyane, Mayotte, la Polynésie Française, la Nouvelle –Calédonie ou **Wallis-et-Futuna** et, d'autre part, tout point du territoire de la République ».

Madame la secrétaire générale confirme bien qu'à la lecture de ce décret, il est dorénavant interdit de quitter Wallis-et-Futuna, sauf pour se rendre en Nouvelle Calédonie, si on ne peut pas avancer de motifs impérieux. Les représentants de la FSU indiquent que cette forme de « confinement géographique forcé » sur nos îles exigües peut psychologiquement atteindre nombre de collègues qui souhaitent profiter des vacances, notamment australes, pour retrouver leurs familles. Madame la secrétaire générale indique que le vice rectorat met à la disposition des enseignants une cellule d'écoute psychologique et affirme que le vice-rectorat porte une écoute attentive à ce dossier. La FSU demande une information claire et généralisée au sujet de ce décret, à transmettre à tous les enseignants, et des réunions d'information avec les syndicats des professeurs et des chefs d'établissements.

Fin de la réunion à 17h45